



ALTO
on strike

VICTOIRE POUR LES SALARIEES D'ALTO ON-SITE !

À l'issue d'une mobilisation sans précédent, les salarié.es d'Alto On-site sont victorieux après 9 jours de grève.

Alto On-site est une entreprise qui a conclu des marchés de services de médiation numérique in situ avec de nombreuses institutions culturelles. Ces contrats la positionnent dans des sites culturels parmi les plus prestigieux : la Sainte-Chapelle de Paris, l'Opéra Garnier, l'Opéra Bastille, la Cathédrale Notre-Dame de Paris, le Panthéon, le Musée Rodin à Paris, le Château de Vincennes, la Cité de Carcassonne et l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

La lutte des salarié.es d'Alto On-site

À la faveur du mouvement national « Bloquons tout ! » du 10 septembre 2025, un collectif de travailleuses et de travailleurs d'Alto On-site s'est mis en grève reconductible pour dénoncer leurs conditions de travail et les salaires de misère qu'ils touchent (une grande partie d'entre eux étant sur des CDI en temps partiel imposés à 80 heures par mois soit 780€ par mois) et pour obtenir :

Une revalorisation salariale pour toutes et tous ;

Une compensation financière pour le dress code imposé aux salarié.es sur les sites concernés ;

Une prime de pénibilité et de performance pour les salarié.es des sites exigeants ;

L'amélioration des conditions de travail et des moyens matériels mis à disposition par l'employeur ;

L'amélioration de la communication au sein de l'entreprise afin de sortir de l'isolement et du sentiment d'abandon vécu par les salarié.es.

La médiatisation de cette grève, la création d'une toute jeune section syndicale CGT, mais surtout la détermination des salariés et la solidarité inter-sites ont finalement fait plier les patrons de cette boîte. Un accord de fin de grève a donc été signé ce 19 septembre.

Les engagements d'Alto On-site !

À l'issue des négociations entre les salarié.es et l'employeur, l'entreprise s'est engagée à :

Augmenter les salaires de + 4% dès le 1^{er} octobre 2025, en attendant de nouvelles négociations en janvier 2026 ;

Participer aux frais liés à l'obligation d'un dress code appliquée aux salarié.es de certains sites à hauteur de 25€ par mois ;

Négocier une prime de partage de la valeur au comité social d'entreprise (CSE) ;

Mener différentes actions concrètes pour améliorer la communication au sein de l'entreprise ainsi que les conditions de travail ;

Appliquer le droit à la déconnexion ;

Mettre en place des fiches de poste ;

La transparence et la consultation des salariés ;

La fin de la mobilité imposée ;

L'immersion de la direction sur les postes de travail ;

Etc.

La CGT-CMN soutient et soutiendra les salarié.es d'Alto On-site !

En Ile-de-France et en région, les salarié.es d'Alto On-site sont soutenus par la CGT ! La fédération CGT Métallurgie, la CGT CMN, le SNMD CGT, les unions locales et départementales de la CGT restent mobilisés et vigilants pour que l'entreprise tienne ses engagements.

**La solidarité fait gagner nos luttes !
La caisse de grève est toujours disponible en ligne jusqu'au 15 octobre :
« Soutien grève ALTO ON-SITE »**

<https://www.lepotcommun.fr/pot/si9a7213>

Paris, le 25 septembre 2025